MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 94 (1994), p. 287-301

Rodolphe Kasser

Démonstratif et possessifs en copte.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Démonstratifs et possessifs en copte

Rodolphe KASSER

DEPUIS les origines de la grammaire copte, un certain flottement subsiste en ce qui concerne la terminologie à appliquer aux « démonstratifs » et « possessifs » en copte, qu'il s'agisse de pronoms, d'articles, ou même (selon quelques auteurs) de préfixes ou d'adjectifs. Le présent travail pourra être considéré comme une tentative de clarification dans ce domaine.

Afin de simplifier la présentation de ce qui va suivre, il ne sera tenu compte, ci-après, explicitement, que des formes saïdiques et masculines. En ce qui concerne le « pronom démonstratif » (selon l'appellation la plus courante), on négligera ⲡⲏ désignant généralement, par opposition à ⲡⲁⲗⲓ, ce qui est le plus éloigné, et on passera sous silence, de même, la copule ⲡⲉ, enclitique, ⲡⲏ et ⲡⲉ n'apportant aucun élément spécifique (par rapport à ⲡⲁⲗⲓ) dans la discussion telle qu'elle est circonscrite ici. En ce qui concerne l'article défini, on se contentera de ⲡ-, sans prendre en compte, donc, ⲡⲉ- qui, en *S*, est utilisé régulièrement devant un groupe de deux consonnes initiales, et en outre devant divers noms rendant des concepts en rapport avec le « temps », par exemple ⲟⲩⲟⲉⲓⲱ « moment », ⲡⲉ(ⲟ)ⲩⲟⲉⲓⲱ « le moment »[1].

1 Il a paru utile de diversifier, dans ce travail, les signes à placer respectivement à la fin de chacun des éléments prénominaux (au sens le plus large du terme) et qui habituellement, en coptologie (dans les grammaires, les lexiques, etc.) ne sont partout qu'un simple tiret, quand ils ne sont pas jugés superflus, et omis. Dès lors, ici, trois catégories sont distinguées et mises en évidence graphiquement, chacune à sa manière. (1) On fera suivre d'une apostrophe ou signe de « komma », haut placé, les formes prénominales (au sens étroit du terme), ou formes « construites », ou assimilables à ces dernières : formes de noms, de prépositions (polyphonémiques), de verbes (lesquels sont, fondamentalement, des noms susceptibles d'un usage verbal). Tous ces éléments, bien que privés d'accent tonique, sont (selon le système de TILL, 1960) séparés du mot qui les suit dans la majeure partie des transcriptions coptes les plus récentes (ainsi par exemple *S* etc. ⲧⲟⲩϫⲉ' « guérir », ⲥϯ' « odeur », ⲉϫⲛ̄' « sur », ⲡⲗ' « celui de », et, en plus, l'article indéfini ⲟⲩ' avec son pluriel ⲉⲛ', dérivant respectivement de ⲟⲩⲗ « un » et ⲉⲟⲉⲓⲛⲉ « quelques-uns » ; et encore toute forme prénominale de préfixe verbal, par exemple ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ' temporel ; en outre, en dérogation partielle au système de TILL, 1960, on étendra cet usage aux formes prénominales monophonémiques de prépositions et de préfixes verbaux, qui, autosyllabiques en principe, deviennent composantes de syllabes polyphonémiques en *S* etc. (quand elles sont vocaliques et placées devant l'article indéfini surtout). (2) On fera suivre du simple tiret ce qui appartient à la seconde catégorie, celle des autres formes de préfixes verbaux (sauf sing. 2. m., 3. m. ou f., du présent I, éléments ne formant jamais une syllabe à eux seuls), celle aussi des articles démonstratifs, possessifs, de l'article défini quand il constitue une syllabe à lui seul (ainsi par exemple ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥ- « lorsqu'il... », ⲧⲉⲓ- « cette », ⲛⲉϥ- « ses », ⲡⲉ- « le », ce dernier étant ainsi vocalisé en *S* quand il se trouve devant deux consonnes ou devant tel ou tel nom rendant un concept de « temps » ; et de même l'article défini pluriel ⲛ̄- « les », autosyllabique ; éléments qui, selon les règles de TILL, 1960, devraient toujours être unis au mot qui les suit, et dont chacun d'entre eux constitue au minimum une syllabe complète, dans son usage le plus normal). (3) On fera suivre du tiret et d'un point ce qui sera

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Enfin, quand on aura affaire à des formes pourvues de suffixes pronominaux, on se bornera à mentionner celle qui porte le suffixe de la 3e personne du singulier masculin. Autrement dit, les six formes en jeu et discutées dans ce travail sont les suivantes : les trois éléments dits « démonstratifs » dont la série semble se présenter ainsi, ⲡⲁⲓ « celui », ⲡⲉⲓ- « ce(t) », avec l'article défini ⲡ-. « le » qui en dérive (s'il est permis de s'exprimer ainsi), et les trois éléments classés généralement comme « possessifs », dont la série semble se présenter ainsi, ⲡⲁ' « celui de... », ⲡⲱϥ « le sien », ⲡⲉϥ- « son » [2].

Un inventaire rapide et sommaire du contenu de la plupart des ouvrages de coptologie susceptibles de nous renseigner sur ce point, depuis Stern, 1880, jusqu'à Satzinger, 1992, met en relief les usages terminologiques (tantôt concordants, tantôt discordants) suivants.

Le mot ⲡⲁⲓ est appelé par la majorité des auteurs (et spécialement par les plus récents d'entre eux) « pronom [3] démonstratif » tout simplement, mais nombreux sont cependant les coptisants [4] qui, en le reliant à ⲡⲉⲓ- tout en opposant ces deux formes, ont nommé ⲡⲁⲓ « pronom démonstratif... (à l'état) absolu ». Certains [5] laissent entendre ou signalent même expressément que ⲡⲁⲓ (contrairement à ⲡⲉⲓ-) est tonique.

Ceux qui qualifient ⲡⲉⲓ- de « pronom démonstratif » (et ils étaient majoritaires jusqu'à une période récente) prennent soin de compléter cette qualification de manière à éviter le

rattaché à la dernière et troisième catégorie ; celle-ci réunira divers éléments, en petit nombre, ne formant qu'une partie de syllabe (contrairement à ce qui a été présenté dans les deux premières catégories) ; de ce fait, ces éléments mérosyllabiques sont en liaison étroite (POLOTSKY, 1949, p. 29 sq.) avec ce qui les suit ; on remarquera d'autre part que ces éléments, en *B*, font souvent usage de l'enforcie (dont ils usent quand les conditions l'exigent ; ces occlusives enforcies sont une particularité exclusive de la langue bohaïrique, où elles sont rendues graphiquement par ⲭ, ⲫ, ⲑ, auxquelles s'ajoute encore, en *B4* et *B5* mais non *B74*, l'affriquée enforcie rendue par ⲯ ; enforcies dites aussi « aspirées », terminologie un peu gênante, car si ⲭ par exemple rend bien, probablement, une occlusive suivie d'une aspirée en *S* etc., où ⲭ vaut ⲕ + ϩ, tel n'est jamais le cas en *B*, où à ⲭ etc. a été attribuée une valeur phonologique nettement différente) ; mais même si l'on doit constater que l'enforcie, dans son usage, coïncide le plus souvent avec le phénomène de la liaison étroite, il faut rappeler ici que cet usage n'implique pas automatiquement la liaison étroite. Ainsi l'article défini singulier m. ⲡ-, f. ⲧ-. (ou le cas échéant m. ⲫ-., f. ⲑ-.) ; le préfixe verbal sing. 2. m., 3. m. ou f., respectivement ⲕ-. (ou le cas échéant ⲭ-.), ϥ-., ⲥ-., du présent I en *S* etc. (et les mêmes formes au conjonctif en *A*) ; finalement encore, en tant qu'une des deux possibilités conditionnées d'une alternative syllabique assez complexe (où le seul critère vraiment déterminant est la présence ou l'absence du *djinkim* sur telle ou telle voyelle), la seconde partie, -ⲧ-. (ou -ⲑ-. s'il le faut), du préfixe relatif ⲉⲧ- ou ⲉⲧ-. (ou le cas échéant ⲉⲑ- ou ⲉⲑ-.). On constate que ce préfixe est toujours monosyllabique et autosyllabique s'il est suivi d'une consonne sourde, mais que souvent il ne l'est pas quand il est suivi d'autre chose. En effet, comme le montre le phénomène de la liaison étroite en bohaïrique, ce -ⲧ- etc., ne formant évidemment jamais une syllabe à lui seul, soit (première possibilité de l'alternative) est -ⲧ- (ou -ⲑ-) et s'unit au ⲉ- précédent pour former la syllabe ⲉⲧ- (ce qu'il fait si ce préfixe est suivi d'une consonne sourde, ou d'une voyelle déjà autosyllabique), ou la syllabe ⲉⲑ- (ce qu'il fait si ce préfixe est suivi de l'une des consonnes sonores ⲃ, ⲗ, ⲙ, ⲛ, ou ⲣ) ; soit (seconde possibilité de l'alternative), ce -ⲧ- etc. est -ⲧ-. (ou -ⲑ-.), et, se dissociant du ⲉ- précédent, s'unit syllabiquement à ce qui le suit : -ⲧ-. s'unit alors à la voyelle non autosyllabique subséquente ; ou -ⲑ-. s'unit alors au glide subséquent, suivi lui-même d'une voyelle, évidemment non autosyllabique ; ainsi par exemple en *B* [première possibilité de l'alternative] J 6/46 ⲉⲧⲱⲟⲧⲓ /ət šóp/ « qui est », J 7/37 ⲉⲧⲟⲃⲓ /ət ó bi/ « qui a soif », Mt 22/10 ⲉⲑⲣⲱⲧⲉⲃ /ət rṓ təb/ « qui est attablé » ; ou encore [seconde possibilité de l'alternative] J 6/57 ⲉⲧⲟⲛϩ /ə tónx/ « qui vit », J 10/2, 4, 11, 17, 20 et *passim*, ⲉⲧⲁ= /ē ta= / préfixe verbal du parfait relatif ou surtout du temporel bohaïrique, enfin Mt 24/15 ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ /ə twáb/ « saint ».

Remarque finale : dans ce travail, « enforci » (= ayant reçu un supplément de force) remplace le qualificatif (et nom) « emphatique », inadéquat, utilisé par nous dans le *BSEG* 17, 1993, p. 49-55 (« Voyelles et syllabes toniques... »).

2 POLOTSKY, 1985, p. 89, (suivant en partie STERN, 1880, p. 118) donne des exemples très suggestifs de cette série ; J 7/16 ⲧⲁⲥⲃⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲧⲱⲓ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲁ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲁⲩⲟⲓ ⲧⲉ ; I J 2/2 ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲟⲩⲛ ⲁⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁⲛ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁ ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲧϩⲣϥ ; Z(OEGA 1810) 401 ⲧⲉⲛⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲧⲱⲓ ⲙⲛ̄ ⲧⲱⲟⲩ ⲙⲛ̄ ⲧⲁ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ.

3 GIVERSEN, 1963, reste le plus évasif (il ne parle pas de « tonique ») : p. 114, « ⲡⲁⲓ..., ⲡⲉⲓ- démonstrative ». CHAÎNE, 1933, dit « pronom adjectif démonstratif », utilisant, avec le mot « adjectif », un concept mal défini, qu'il est probablement préférable d'éviter en coptologie (cf. *infra*, p. 295-297).

4 STERN, 1880 ; STEINDORFF, 1899, 1930, 1951 ; SCHMIDT, 1905 et 1919 ; SPIEGELBERG, 1921 ; TILL, 1928 ; CHAÎNE, 1933 ; CRUM, 1939 ; PLUMLEY, 1948 ; MALININE *et al.*, 1956 ; WESTENDORF, 1977 ; VERGOTE, 1983a et b. Ailleurs, « absolu » (all. « absolut », ou « frei » en SATZINGER, 1992), qu'on oppose à [construit ou conjoint], latin *conj(unctum)*, angl. « construct », cf. *infra*, est parfois remplacé par un autre terme, de signification pratiquement identique : all. « selbständig » STEINDORFF, 1951 ; TILL, 1955 et 1961, qu'on opposera volontiers à « verbunden », cf. *infra*.

5 STEINDORFF, 1899 ; ASMUS, 1904 ; SCHMIDT, 1905 et 1919.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

risque d'une confusion entre ⲡⲉⲓ- et ⲡⲁⲓ. C'est ainsi que ⲡⲉⲓ- est dit « (tel qu'il est) placé devant un nom » (ou à l'« état nominal », angl. « before substantive ») [6] ; ou « construit » (angl. « construct ») [7], ou [« conjoint »] (all. « verbunden ») ; ou « atone » (all. « unbetont » ou « tonlos ») [8]. Nombreux sont cependant, aujourd'hui, ceux qui considèrent ce « pronom » étroitement lié à un substantif le suivant, comme une sorte d'« article » de ce substantif ; et puisque ⲡⲁⲓ est un « pronom démonstratif » (cf. *supra*), alors ⲡⲉⲓ- sera un « article démonstratif » [9]. Cette terminologie paraît en tous cas plus recommandable que celle ayant recours au terme « adjectif », très mal adapté aux conditions d'usage de ce ⲡⲉⲓ- en copte [10].

En ce qui concerne ⲡ-., c'est l'unanimité terminologique ; tous les coptisants l'appellent « article défini ».

Après les trois éléments n'impliquant aucune nuance de « possession », il conviendra d'examiner les trois éléments suivants, tous « possessifs » de quelque manière.

Le mot ⲡⲁ' est sans doute celui d'entre eux qui a paru le plus énigmatique aux grammairiens, leur donnant l'occasion de manifester à son sujet une très large diversité d'interprétation, se reflétant aussi, bien sûr, dans la terminologie. La majorité d'entre eux qualifie ⲡⲁ' de « préfixe possessif », position qui pourrait être considérée comme d'extrême prudence, n'était que ⲡⲁ' (forme sg. m., mais sg. f. ⲧⲁ', pl. ⲛⲁ') ne donne nullement l'impression de faire partie d'une unité lexicale composite dans laquelle prédominerait le nom suivant ce ⲡⲁ- [11], nom dont il est généralement séparé par l'article de ce dernier, souvent différent en genre et en nombre de celui (sg. m. le cas échéant) du ⲡⲁ' susmentionné (cf. *supra*). Le choix de « préfixe » pour désigner ⲡⲁ' paraît donc assez mal adapté à la réalité à laquelle il est appliqué.

D'autres coptisants, minoritaires quoique assez nombreux, ont cru pouvoir faire de ⲡⲁ' un « article possessif » [12], choix qui suscitera, lui aussi, de fortes réserves. En effet, si ce ⲡⲁ' est un article, il ne l'est en tous cas pas du nom qui le suit un peu plus loin, et qui d'ailleurs, le plus souvent, possède son propre article (fréquemment différent, en genre et en nombre,

6 ČERNÝ, 1976 ; WESTENDORF, 1977 ; VERGOTE, 1983a et b ; VYCICHL, 1983.

7 SPIEGELBERG, 1921 ; CHAÎNE, 1933 ; CRUM, 1939 ; PLUMLEY, 1948 ; STEINDORFF, 1951 ; SATZINGER, 1992, en opposition à « absolu », cf. note 4 ; TILL, 1928, p. 65, « Das in Verbindung mit einem Substantiv gebrauchte Demonstrativum ».

8 ASMUS, 1904 ; SCHMIDT, 1905 et 1919, en opposition à « tonique » (all. « betont », ASMUS, 1904).

9 TILL, 1955 et 1961 ; KASSER, 1964, 1966 et 1975 ; FUNK, 1971 ; SCHENKE, 1981 et 1991 ; CHERIX, 1982 ; ATTRIDGE *et al.*, 1985 ; SHISHA-HALEVY, 1988 ; FUNK, SMITH, 1990.

10 MALLON, 1907 ; ORLANDI, QUECKE, 1974 ; cf. *supra*, note 3, et *infra*, p. 295-296 ; terminologie que, cependant POLOTSKY, 1985, p. 95, semble tendre à considérer comme acceptable dans une certaine mesure.

11 Quand il s'agit d'un nom (commun), bien sûr, ce qui est, de loin, le cas le plus courant ; mais ⲡⲁ' peut être suivi aussi d'un nom propre : ⲡⲁ ⲙⲁⲣⲓⲁ « celui de Marie » ; ou d'un pronom : ⲡⲁ ⲛⲓⲙ « celui de qui ? ». Il paraît malaisé d'étendre l'appellation « préfixe » à une unité distincte de telle unité lexicale, et placée, non pas à l'intérieur de ses limites (« à l'initiale »), mais hors d'elles (même si elle est, malgré cela, assez proche d'elles, et située presque aussitôt avant l'unité lexicale en question ; cf. DUBOIS *et al.*, 1973, p. 389 : « on appelle *préfixe* un morphème de la classe des affixes figurant à l'initiale d'une unité lexicale... [p. ex.] *re-* dans *refaire* »).

12 STERN, 1880 ; SPIEGELBERG, 1921 ; CRUM, 1939 ; PLUMLEY, 1948 ; GIVERSEN, 1963 ; BÖHLIG, WISSE, 1975 ; PEARSON, GIVERSEN, 1981 ; SATZINGER, 1992. CHAÎNE, 1933 s'exprime de manière similaire : « article d'appartenance ». La position de STERN, 1880, p. 117, paraît cependant ambiguë, puisqu'avant de présenter ⲡⲁ' comme « possessivartikel », il l'appelle « das besitzangebende fürwort ». Voici d'ailleurs comment il analyse ⲡⲁ' à titre hypothétique (p. 117) : « Der possessivartikel ist zusammengesetzt aus dem artikel und dem elemente ⲁ, welches wahrscheinlich als die compositionsform (§ 173 [où il est question de la vocalisation ⲁ du participe conjoint]) der verbalen wurzel ⲟⲓ : ⲟ oder ⲉ (sein) aufzufassen ist ». Cf. POLOTSKY, 1985, p. 90 : « Wie auch immer das ⲁ von ⲫⲁ usw. phonetisch order morphologisch zu erklären sein mag (cf. ČERNÝ, GROLL, *Late Egyptian Grammar* § 3.6.1 p. 45)... ».

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du nombre et du genre [sg. m. le cas échéant] du ⲡⲗ̀ susmentionné). Du reste, dans la plupart des langues, un article est un élément accessoire [13] et atone, ce que n'est nullement ⲡⲗ̀ (tonique, comme le montre, par l'orthographe, son correspondant bohaïrique ⲫⲗ̀). À la limite, ⲡⲗ̀ pourra être accepté comme article s'il est considéré que son usage est elliptique. Mais un article d'usage elliptique est-il, *de facto*, autre chose qu'un pronom ? [14] Il paraît donc préférable de désigner ⲡⲗ̀ comme « pronom possessif », ce que peu d'auteurs ont accepté, à ce jour [15].

Toutefois, si ⲡⲗ̀ est un pronom possessif, ⲡⲱϥ ne l'est-il pas aussi [16] ? Comment les distinguer l'un de l'autre ? L'usage qui est fait de ⲡⲗ̀ et de ⲡⲱ= incite à désigner le premier comme « pronom possessif, forme prénominale » ou «... construite », et le second comme « pronom possessif, forme présuffixale » [17]. Ici apparaît, semble-t-il, une difficulté majeure. D'une manière générale, en copte, si les formes présuffixales sont indiscutablement toniques, comme l'est ⲡⲱϥ, en revanche, les formes prénominales (ou « construites ») y sont considérées comme atones, ce que n'est pas ⲡⲗ̀ (comme, selon les critères admis, le montre avec évidence son orthographe ⲫⲗ̀ en bohaïrique). Cet obstacle, toutefois, n'est pas insurmontable, ainsi que l'a remarqué Polotsky (1985) lui-même [18]. D'une part, si la grammaire copte traditionnelle divise *grosso modo* l'ensemble des lexèmes et morphèmes coptes en deux classes, lexèmes toniques, lexèmes ou morphèmes atones, il n'est pas interdit d'envisager, entre le pôle « tonique » et le pôle « atone », des positions intermédiaires, dans un petit nombre de cas au moins [19] ; ⲡⲗ̀ pourrait ainsi, tout en étant tonique plutôt qu'atone, n'être pas pleinement tonique [20]. On pourrait admettre aussi que si en *B* l'usage de ⲕ, ⲡ, ⲧ *vs* ⲭ, ⲫ, ⲑ correspond d'une manière générale, entre autres, à la présence subséquente d'une voyelle

13 Cf. Marouzeau, 1951, p. 29 : « *Article.* Mot accessoire joint au nom pour indiquer qu'un objet (p. ex. *pain*) est conçu comme réel, soit dans un cas donné (article indicatif ou défini : *le* pain), soit comme représentant de l'espèce (article indéfini : *un* pain), soit dans une partie de son extension (article partitif : *du* pain) ».

14 La critique que Polotsky, 1985, p. 90 sq., développe de l'argumentation de Till, 1955, qui refuse de faire de ⲡⲗ̀ un article, paraît un peu trop sommaire, et peu convaincante. Till (cf. ce qui précède, dans le texte lui même) a raison de considérer cette terminologie (ⲡⲗ̀ « article possessif ») comme plus « irreführend » qu'utile. Certes, en grec aussi, l'article peut être utilisé de manière elliptique, selon ce qu'en disent les grammairiens et lexicographes, sans qu'apparaisse cependant entre les concepts d'« article » et de « pronom » dans ces cas-là, une limite parfaitement claire. Ainsi Bailly, 1950, p. 1345 sq., présente en grec ὁ, ἡ, τό soit comme *pronoms démonstratifs*, soit comme *articles*, lesquels peuvent être utilisés soit de manière normale en relation étroite avec un nom exprimé, soit de manière elliptique ; ainsi, p. 1348 : « L'article s'emploie elliptiquement dans certaines locutions où le sens général indique clairement le nom à suppléer », p. ex. dans « πορεύεσθαι τὴν πρὸς Ἀθήνας ⟨ὁδόν⟩ ». Mais on pourrait tout aussi bien considérer que l'article utilisé de manière elliptique retrouve sa fonction première, de pronom, et qu'il est donc là, en fait, un pronom. Si donc l'appellation de « Possessivpräfix » de Till, 1955, p. 98, mérite d'être critiquée, ce n'est pas par « Possessivartikel » qu'il conviendrait de la remplacer (ce à quoi tend la démonstration de Polotsky, 1985), mais plutôt par celle de « Possessivpronomen ». Cf. *infra*.

15 Mallon, 1907, p. 39 (« pronom possessif, forme abrégée », qu'il oppose à ⲡⲱϥ « pronom possessif, forme avec suffixes ») ; Kasser *et al.*, 1975 (« pronom possessif, forme nominale » [le même auteur dirait aujourd'hui... « forme prénominale »]) ; Vergote, 1983a, p. 126 sq., et b, p. 195 (« pronom possessif primaire ») ; Emmel *et al.*, 1984 (pour ⲡⲗ̀ aussi bien que pour ⲡⲱϥ, cf. *infra*, « possessive pronoun ») ; de même Shisha-Halevy, 1988, p. 169 et 208 ; Layton, 1989 (pour ⲡⲗ̀ aussi bien que pour ⲡⲱϥ, cf. *infra*, « absolute possessive pronoun »).

16 Cf. la fin de la note 15.

17 Polotsky, 1985 paraît avoir envisagé cette solution aussi (bas de la p. 89) : « pränominal ⲫⲗ̀ und präsuffixal ⲫⲱ= » (formes bohaïriques).

18 *Ibid.*, p. 91 : « Den Schluss, dass ⲫⲗ̀/ⲑⲗ̀ « vollbetont » seien, habe ich *OLZ* 1962, 478 mit dem Hinweis auf pränominale Infinitive wie ⲫⲉⲛ-, ⲑⲗⲯⲙ- zu entkräften gesucht » ; cf. Polotsky, 1962, p. 478, ci-après, note 20.

19 Cf. Till, 1955, p. 97, après sa présentation de ⲧⲗⲓ « Demonstrativpronomen » ou « Demonstrativum », tonique : « Mit einem Nomen verbunden erleidet das Demonstrativum in verschiedenen Graden Druckverlust, wodurch sich folgende vier Reihen ergeben : 1. sg. m. ⲧⲉⲓ-... ; 2. sg. m. ⲧⲓ-... ; 3. sg. m. ⲧⲉ-... ; 4. sg. m. ⲧⲓ-... », où 1. et 2. sont l'article démonstratif, 3. et 4. sont l'article défini.

20 Cf. Polotsky, 1962, p. 478 : « Die Aspiration in ⲫⲗ̀ und ⲑⲗ̀ zeigt keineswegs « deutlich », dass diese boh. Formen vollbetont sind ; cf. pränominale Infinitive wie ⲭⲗ̀-, ⲑⲗⲯⲙ-, ⲫⲉⲛ- ».

BIFAO 94 (1994), p. 287-301 Rodolphe Kasser
Démonstratif et possessifs en copte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

atone *vs.* tonique (Stern, 1880, p. 17 sq. ; Mallon, 1907, p. 17 ; Till, 1961, p. 7 ; Worrell, 1934, p. 18-20), cette règle souffre cependant plusieurs exceptions [21].

L'une, à vrai dire systématique, ne semble pas avoir été signalée avant ce jour [22]. Elle est apparue au soussigné après qu'il ait effectué, dans Crum, 1939, un inventaire de tous les lexèmes (noms ou verbes) coptes *S* etc. dans lesquels ⲕ, ⲡ, ⲧ, même ⲍ ou ⲥ, initial ou non, précède immédiatement la voyelle tonique ; puis en éliminant de cet inventaire toutes les unités non attestées en *B*, en sachant que dans les autres cas, on trouvera en bohaïrique respectivement ϫ, ⲫ, ⲑ ou ⲥ devant la voyelle tonique [23]. De ce solde lexical, ont été écartés finalement tous les cas où *B* (dans l'état actuel de son attestation) ne peut pas produire côte à côte la forme absolue et la forme construite ou prénominale (forme construite des noms, et plus fréquemment encore, forme prénominale des verbes transitifs). Cet inventaire a fait apparaître avec évidence un phénomène orthographique de *B*, d'une régularité parfaite : dans cet idiome, si l'infinitif absolu, tonique, commence par ϫ, ⲫ, ⲑ ou ⲥ placé devant la voyelle tonique, ou si cet infinitif a ces consonnes en position non initiale quoique toujours devant la voyelle tonique, et de même en ce qui concerne le nom, alors l'infinitif prénominal (ou « construit »), et de même la forme construite du nom, font également usage de ϫ, ⲫ, ⲑ ou ⲥ, respectivement et dans les mêmes positions (les exemples cités par Polotsky, 1985, cf. note 20, sont donc loin de constituer des phénomènes isolés) [24].

Cette constatation est fort importante, et l'on pourra en tirer, au choix ou simultanément, deux déductions. D'une part, elle induira éventuellement à supposer qu'il existe

21 Certaines, systématiques, sont mentionnées dans WORRELL, 1934, p. 19 : « Bohairic... employs the letters ϫ, ⲑ instead of ⲕ, ⲧ in accented syllables when ⲕ, ⲧ represent Egyptian k, t, but not when they represent Egyptian g/ḳ, d/ḏ ». D'autres ne sont pas systématiques, et dénotent simplement, peut-être, l'influence graphique d'une syllabe sur sa voisine (ainsi par exemple *S* ⲧⲓⲟⲧⲧⲓⲧ « faire tomber », *B* ⲫⲟⲧⲫⲉⲧ (avec ⲟ tonique et ⲉ atone), qui devrait, selon la règle, s'écrire plutôt ⲫⲟⲧⲧⲓⲉⲧ (mais cf. *infra*, p. 292). Ailleurs, l'explication du phénomène paraît plus difficile : par exemple *S* ⲧⲁⲙⲓⲟ « créer », *B* ⲑⲁⲙⲓⲟ donnent à penser que c'est ⲁ plutôt que ⲟ final qui est tonique dans ce verbe étrange, lequel a pourtant, au moins superficiellement, les caractéristiques orthographiques d'un verbe causatif (dissyllabique, *S* ⲧ- initial, -ⲟ final, devant être considéré comme tonique dans ce cas-là). WORRELL, 1934, p. 20, énumère lui-même les exceptions, somme toute remarquablement peu nombreuses, qu'il a relevées par rapport à la règle qu'il a définie (cf. *supra*, début de la note) : elles sont considérées comme des exceptions parce que leur cause réelle échappe encore aujourd'hui au chercheur (*B* ⲑⲉⲃⲓ [non ⲧⲉⲃⲓ] « boîte » pour distinguer ce mot-là des trois autres ⲧⲉⲃⲓ bohaïriques ?... ou sous l'influence de l'hébreu תֵּבָה ?) ; il n'est pas interdit de croire que, de cas en cas, cette cause sera découverte un jour.

22 POLOTSKY, 1962 attire certes l'attention sur des graphies étranges, comme par exemple ⲭⲁ- etc., que son « état construit » devrait faire considérer comme atone, mais que son ϫ semble désigner comme tonique ; toutefois, il voit là, plutôt que l'effet d'une règle à définir, la manifestation d'une pluralité remarquable d'exceptions isolées.

23 L'on se rappellera ici la règle (WORRELL, 1934, p. 19) qui restreint l'usage bohaïrique de ϫ et ⲑ devant la voyelle tonique (cf. *supra*, note 21). À propos des cas où, parallèlement, ⲍ ne devient pas ⲥ devant cette voyelle, cf. WORRELL, 1934, p. 21 : « When ⲍ is not aspirated to ⲥ, that is because ⲍ represents Egyptian voiced sounds, g/ḳ, ḏ, precisely as in the case of ⲕ, ⲧ » ; c'est-à-dire que les cas où, là, cette « aspiration » se produit, sont ceux où l'origine « égyptienne » du ⲥ de *B* est (le plus souvent) ⲧ ou ⲕ.

24 Voici la liste complète des cas de ce genre relevés dans CRUM, 1939 : occlusive à l'initiale, *B* ϫⲱ, ϫⲁ' « mettre » ; ϫⲱⲡ, ϫⲉⲡ' « cacher » ; ⲫⲱⲗⲍ, ⲫⲟⲗⲍ' « décider » ; ⲫⲱⲛ, ⲫⲉⲛ' « verser » ; ⲫⲱⲛϫ, ⲫⲉⲛϫ' « puiser » ; ⲫⲓⲣⲓ, ⲫⲉⲣ' « jaillir (telle une fleur, comme la lumière) » : ⲫⲱⲣ, ⲫⲉⲣ' « rêver » ; ⲫⲱⲣϫ, ⲫⲉⲣϫ' « extirper » ; ⲫⲱⲣⲑ, ⲫⲉⲣⲑ' « éparpiller, déployer » ; ⲫⲱⲣⲍ, ⲫⲉⲣⲍ' « diviser » ; ⲫⲓⲥⲓ, ⲫⲉⲥ' « (faire) cuire » ; ⲫⲱⲧϩ, ⲫⲟⲧϩ' « sculpter » ; ⲫⲱⲱ, ⲫⲉⲱ' « partager » ; ⲫⲱϸ, ⲫⲉϸ' ou ⲫⲁϸ' « fendre » ; ⲫⲱϸⲧ, ⲫⲁϸⲧ' « (ren)verser » ; ⲑⲱⲕⲉⲙ, ⲑⲉⲕⲉⲙ' « cueillir » ; ⲑⲱⲙ, ⲑⲉⲙ' « boucher, obstruer » ; (ⲑⲁⲙⲓⲟ, ⲑⲁⲙⲓⲉ' « créer », anormal toutefois sur un autre point, cf. *supra*, note 21) ; ⲑⲱⲙⲥ, ⲑⲉⲙⲥ' « ensevelir » ; ⲑⲱⲣⲡ, ⲑⲉⲣⲡ' « coudre » ; ⲑⲱⲧ, ⲑⲉⲧ' « persuader, s'accorder, (avec) » ; ⲑⲏⲩ, ⲑⲟⲩ' « vent » ; ⲑⲱⲱ, ⲑⲉⲱ' ou ⲑⲁⲱ' « (dé)limiter », ⲑⲱϸ, ⲑⲉϸ' « mélanger » ; ⲑⲱϩⲉⲙ, ⲑⲁϩⲉⲙ' « convoquer » ; ⲑⲱϩⲥ, ⲑⲁϩⲥ' « oindre » ; ⲥⲓ, ⲥⲓ' « prendre » ; ⲥⲟ, ⲥⲉ' « planter » ; *idem*, « envoyer » ; ⲥⲱⲗ, ⲥⲉⲗ' « cueillir » ; ⲥⲱⲗⲕ, ⲥⲟⲗⲕ' « étendre » ; ⲥⲉⲣⲟ, ⲥⲉⲣⲉ' « allumer » ; ⲥⲱⲥ, ⲥⲁⲥ' « être dur » ; ⲥⲓⲥⲓ, ⲥⲉⲥ' « élever, hausser » ; ⲥⲱϸⲉⲙ, ⲥⲁϸⲉⲙ' « souiller » ; ⲥⲱⲡⲓ, ⲥⲉⲡ' « saisir » ; ⲥⲟⲧⲥⲉⲧ, ⲥⲉⲧⲥⲱⲧ' « couper ». Occlusive non initiale, *B* ⲥⲑⲟⲓ, ⲥⲑ(ⲟ)ⲓ' « parfum » ; ⲧⲁⲗⲥⲟ, ⲧⲁⲗⲥⲉ' « guérir » ; ⲧⲁⲥⲑⲟ, ⲧⲁⲥⲑⲉ' « faire tourner » ; ⲧⲫⲟ, ⲧⲫⲉ' « accompagner » ; ⲍⲫⲟ, ⲍⲫⲉ' « engendrer, acquérir ». Le seul exemple non conforme à cette règle (et qui peut fort bien être une « faute d'orthographe » de scribe, isolée, donc sans valeur probante, est ⲑⲟⲩⲕⲥ, ⲧⲉⲕⲥ' (non ⲑⲉⲕⲥ') « percer ». Quant au cas de ⲑⲱⲟⲩϯ, ⲑⲟⲩⲉⲧ' « rassembler », il est un peu différent, puisqu'à l'état prénominal l'occlusive y est suivie d'un glide /w/ -ⲟⲩ-, lequel produit nécessairement l'apparition d'un ⲑ au lieu d'un ⲧ, en *B*. Cependant, ⲧⲟⲩⲍⲟ, ⲧⲟⲩⲍⲉ' « guérir » reste problématique.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

plusieurs gradations d'accentuation en bohaïrique (ou en copte de manière plus générale) [25], les formes « construites » en particulier, sans être entièrement atones, y étant moins toniques que les formes absolues. D'autre part (option paraissant assez nettement moins vraisemblable), cette constatation pourrait susciter la question suivante : aurait-on là un phénomène d'uniformisation orthographique, sans lien direct avec l'accentuation des syllabes ? Aurait-on estimé que, par exemple dans un verbe, qu'il s'agisse de l'infinitif absolu, de l'infinitif prénominal, de l'infinitif présuffixal, ou qu'il s'agisse du qualitatif, la consonne initiale, ou celle qui précède la voyelle déterminante, doit rester immuable, et cela, quelle que soit la voyelle, tonique ou atone, suivant cette consonne ? Toujours en suivant cette voie hypothétique, on se demandera alors pourquoi, outre les motifs susmentionnés, dans ces cas-là, mais non dans certains cas de réduplication (cf. *infra*), *B* renonce à signaler par ⲕ, ⲡ, ⲧ ou ⲍ plutôt que par ⲭ, ⲫ, ⲑ ou ⲥ, respectivement, la présence subséquente d'un voyelle atone. À cette question, la réponse envisageable sera éventuellement la suivante : dans l'ensemble de ces cas-là [26], l'usage des enforcies ⲭ, ⲫ, ⲑ ou ⲥ en copte aura paru utile (aux créateurs de l'orthographe bohaïrique) seulement pour exprimer des *contrastes importants,* pour marquer des *oppositions majeures* entre les diverses formes d'un même lexème. Était considéré comme peu important (donc indigne d'un passage de ⲭ à ⲕ) le passage, par exemple, de l'infinitif absolu ⲭⲱ pleinement tonique à l'infinitif prénominal ⲭⲁ' moins tonique ou même franchement atone ; ces cas-là sont le plus souvent monosyllabiques ; mais même dans des cas dissyllabiques tels que ⲑⲱⲕⲉⲙ « cueillir », le passage à ⲑⲉⲕⲉⲙ' voit peut-être l'accent s'affaiblir ou disparaître, mais non pas changer de place (ce qui produirait chez le lecteur mal instruit des erreurs fort gênantes). En revanche, dans les verbes à réduplication tels que ⲑⲟⲛⲧⲉⲛ « ressembler » par exemple, l'accent est sur la première syllabe à l'infinitif absolu, mais il est sur la seconde syllabe à l'infinitif construit ⲧⲉⲛⲑⲱⲛ', en sorte que, éventuellement, il aura paru important (aux créateurs de l'orthographe bohaïrique) de signaler chaque fois la présence de la syllabe tonique en faisant précéder sa voyelle d'un ⲑ, non d'un ⲧ ; de même en ⲱⲑⲟⲣⲧⲉⲣ « troubler » (accentué sur la première syllabe), mais à l'état présuffixal ⲱⲧⲉⲣⲑⲱⲣ= (accentué sur la seconde syllabe). Cela encore que, toujours selon cette seconde option hypothétique, dans ce domaine, le souci d'uniformité orthographique tende à l'emporter aussi sur le désir d'indiquer précisément la position de la syllabe tonique ; et l'on trouve ainsi l'hybride ⲑⲟⲩⲧⲉⲩ « mêler, confondre » où l'orthographe de l'infinitif absolu indique bien que l'accent est sur ⲟ, non sur ⲉ, mais on a ensuite le présuffixal ⲑⲉⲩⲑⲱⲩ= (et non pas ⲧⲉⲩⲑⲱⲩ=, qui devrait indiquer que l'accent tonique est désormais sur ⲱ, non sur ⲉ) ; ou encore ⲫⲟⲧⲫⲉⲧ (non ⲫⲟⲧⲡⲉⲧ) « abattre », où la qualité de la consonne n'indique plus que l'accent est sur la première syllabe, sur ⲟ, non sur ⲉ, et l'opacité orthographique dure encore, ensuite, en ⲫⲉⲧⲫⲱⲧ= où la qualité de la consonne n'indique pas davantage que l'accent tonique est désormais sur la seconde syllabe, sur ⲱ, non sur ⲉ.

25 Cf. *supra*, note 19.

26 Donc non pas devant ⲃ, ⲗ, ⲙ, ⲛ et ⲣ, et non pas devant les glides (ⲉ)ⲓ et ⲟⲩ (MALLON, 1907, p. 17).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'orthographe bohaïrique marquera aussi, très nettement, par les occlusives enforcies ou non enforcies, le contraste entre un Ⲙⲫⲱⲣ « non ! » absolu et tonique, se suffisant à lui-même, et, en opposition, un Ⲙⲡⲉⲣ- vétatif, atone, étroitement lié au verbe (porteur, lui, de l'accent tonique, s'il s'agit de l'infinitif absolu ou présuffixal tout au moins), verbe dont Ⲙⲡⲉⲣ- est le préfixe verbal. De même encore, comme on le verra un peu plus loin, cette orthographe *B* marquera le contraste entre ⲫⲗⲓ pronom démonstratif et ⲡⲗⲓ- article démonstratif.

Toutefois, si cette seconde hypothèse met en relief des rapprochements intéressants, elle n'emporte pas l'adhésion dans son ensemble, étant trop ouvertement en désaccord avec le concept beaucoup plus vraisemblable selon lequel (comme on peut le remarquer par de nombreuses caractéristiques frappantes) les inventeurs de l'orthographe bohaïrique ont fait preuve, dans leur création, d'une grande sensibilité de perception phonologique, sensibilité se manifestant très nettement dans le système orthographique de la langue bohaïrique. On aura donc peine à imaginer que, dans l'usage ou le non-usage des occlusives enforcies devant telle ou telle voyelle, ils se soient laissés détourner de leur méthode minutieuse par quelque surprenant désir d'uniformisation orthographique superficielle ; cette attitude, même limitée à un seul secteur de la langue, contrasterait trop fortement avec la ligne générale qu'ils semblent avoir suivie.

Dans ces conditions, il paraît plus raisonnable de s'engager, au contraire, dans la voie de la première hypothèse, selon laquelle il a dû exister en copte (et particulièrement dans la langue bohaïrique) plusieurs degrés d'accentuation, au moins trois, selon ce qui peut être constaté actuellement : il y a là des syllabes qui sont certes pleinement toniques, d'autres y sont certes entièrement atones, mais d'autres, enfin, y occupent une position intermédiaire, étant modérément toniques, ou, si l'on préfère, « mi-toniques ». Dans la plupart des mots coptes polysyllabiques, n'apparaissent (et ne s'opposent entre eux) que deux de ces degrés ; une syllabe y est tonique, le plus souvent pleinement tonique, et en tous cas elle est tonique plus que ne l'est la syllabe sa voisine, ou que ne le sont les syllabes ses voisines. Il arrive cependant que dans un nombre de cas restreint on ait affaire à des séries assez richement dotées pour qu'il s'y trouve, d'une part quelque élément pleinement tonique et (en opposition) quelque(s) élément(s) tout à fait atone(s), mais d'autre part aussi quelque(s) élément(s) ne pouvant être considéré(s) ni comme pleinement tonique(s) ni comme entièrement atone(s) ; ce sont ces éléments-là qui seront qualifiés de « mi-toniques » ; ainsi, probablement, le pronom possessif prénominal *S* ⲡⲁ', *B* ⲫⲁ' ; ainsi, vraisemblablement aussi, toutes les autres formes prénominales, de verbes, de noms, de prépositions [27].

« Mi-tonique » pourrait être aussi la syllabe (ou la plus tonique des syllabes) de chacun parmi divers éléments n'étant pas en « liaison étroite » [28] avec le nom ou le verbe qui les

27 À ces formes strictement prénominales, on pourra ajouter celles, en petit nombre, manifestement construites mais cependant suivies du ⲛ̄- de relation, comme *S* ⲡⲙ̄' dans ⲡⲙ̄ ⲛ̄- (de ⲣⲱⲙⲉ « homme »), ou *M* ⲙⲁ' dans ⲙⲁ ⲛ- (de ⲙⲉ « lieu »).

28 Cf. POLOTSKY, 1949, p. 29 sq.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

suit : ainsi les préfixes verbaux autres que ceux du présent I, et les articles possessifs [29], tout au moins.

Dans cette optique, le nombre des syllabes à considérer réellement comme tout à fait atones en copte diminuerait très sensiblement. Elles n'existeraient plus, certainement et indiscutablement, que dans les cas d'opposition binaire avec la syllabe (pleinement) tonique d'un lexème, ou d'une unité lexémique résultant d'un phénomène de liaison étroite [28] ; elles ne seraient donc, de cas en cas, que syllabes prétoniques ou syllabes post-toniques.

Quoi qu'il en soit, de tout cela, on pourra déduire des indices extrêmement importants pour l'interprétation de ⲡⲁ᾽ *S* « pronom possessif » en « forme prénominale ». Et la première de ces déductions sera que, malgré la forme *B* ⲫⲁ᾽ de ce ⲡⲁ᾽ *S*, ce pronom pouvant être mitonique, la relation entre *B* ⲫⲁ᾽ et le pronom démonstratif ⲫⲁⲓ (ou *S* ⲡⲁⲓ), entre ⲫⲁ᾽ et le « pronom possessif » en « forme présuffixale » *B* ⲫⲱϥ (= *S* ⲡⲱϥ), paraissent tout à fait similaires (chacune en sa catégorie) à la relation existant entre l'infinitif prénominal et l'infinitif présuffixal, du verbe bohaïrique, donc du verbe copte en général, du verbe *S* en particulier.

Considéré sous cet aspect, le « pronom possessif » ne sera, fondamentalement, qu'une variété, réduite, du « pronom démonstratif » [30], solution nettement plus commode que celle où l'on suppute que ⲡ de ⲡⲁ᾽ est l'article défini, et où l'on doit chercher à expliquer l'origine du ⲁ consécutif [31]. On aboutira ainsi à cette séquence, très éclairante : *S* ⲡⲁⲓ̈ « celui », ⲡⲁ᾽ « celui de », ⲡⲱϥ « celui de lui » = « le sien » (dont dérive encore l'article possessif ⲡⲉϥ-) ; et *B* ⲫⲁ᾽ ne pouvant être confondu avec le pronom démonstratif ⲫⲁⲓ, on expliquera l'orthographe du pronom possessif ⲫⲁ᾽ par le besoin d'une autre discrimination orthographique (que ⲫⲁ᾽ soit peu tonique, ou même à la limite pas tonique du tout, cf. *supra*) : il convenait d'éviter (ce qui ne pouvait se faire ailleurs qu'en *B*) [32] la confusion entre deux mots potentiellement homographes, entre ce pronom ⲫⲁ᾽ et l'article possessif ⲡⲁ- de la première personne du singulier.

Cette séquence, bien sûr, ne porte aucun préjudice à l'autre, tout aussi éclairante, *S* ⲡⲁⲓ̈ « celui » (ⲫⲁⲓ en *B*), *S* ⲡⲉⲓ̈- « ce(t) » (ⲡⲁⲓ- en *B*), *S* ⲡ-. « le » (ⲫ-. ou ⲡ-. en *B*). Et si l'on se demande pourquoi, dans cette seconde séquence, en *B*, seul le premier élément conserve l'occlusive enforcie [33], on pourra accepter d'abord en réponse des arguments similaires à ceux qui ont été présentés [34] à propos de l'opposition entre *B* ⲘⲫⲰⲢ « non ! » et ⲘⲠⲈⲢ-

29 On se demandera peut-être, ici, pourquoi, en *B*, le pronom possessif prénominal ⲫⲁ᾽ a l'occlusive enforcie, alors que l'article possessif, étant mitonique lui aussi, débute par une occlusive non enforcie, par exemple ⲡⲉϥ-. À cette question certes légitime, il pourra être répondu que, vraisemblablement, l'usage ou le non-usage orthographique de l'occlusive enforcie en *B* n'était pas lié directement à quelque degré de tonicité de la voyelle suivant cette occlusive. Les créateurs de l'orthographe bohaïrique auront voulu ne faire qu'un usage relativement limité et parcimonieux de ce moyen-là, lui réservant une fonction nettement diacritique. Par ce procédé graphique, ils auront cherché à éliminer des ambiguïtés susceptibles de conduire à des interprétations erronées, dans quelques cas d'opposition sémantique entre éléments apparemment homonymes, en particulier. Ainsi, il fallait bien que l'on distingue au premier coup d'œil ⲫⲁ᾽ pronom possessif sing. m., de ⲡⲁ- article possessif sing. m./sing. 1. Aucun problème de ce genre n'apparaissait en revanche avec l'article possessif ⲡⲉϥ-, qui devait donc, comme ⲡⲁ- (par l'obligation résultant de son opposition à ⲫⲁ᾽) débuter avec l'occlusive non enforcie.

30 Ce qu'ont bien entrevu des auteurs tels que TILL, 1955, p. 99 (« Das Demonstrativpronomen mit dem Suffixpronomen ergibt das Possessivpronomen ») ; TILL, 1961, p. 73 (« Demonstrativ-possessiv im status nominalis, ohne Pronominalsuffix ») ; et VERGOTE, 1983b, p. 195 (« le pronom possessif primaire [est] constitué du pronom démonstratif à l'état réduit et de *n* : *p(ɔ)-n...*, écrit aussi *pɔ...* et équivalant à ⲡⲁ... "celui de" ») ; formule par laquelle Vergote fait constater que ce *p(ɔ)*, normalement suivi de *n* en néo-égyptien, le perd souvent aussi, et cela déjà avant le stade linguistique copte, ou *ⲡⲁⲓ̈ ⲛ̄- est complètement passé d'usage, et où il ne reste plus que ⲡⲁ᾽, « construit ».

31 Cf. *supra*, note 12.

32 Et là encore n'était-ce possible qu'au singulier, m. ⲫⲁ᾽ vs ⲡⲁ-, f. ⲑⲁ᾽ vs ⲧⲁ-, non au pluriel ⲛⲁ᾽ identique à ⲛⲁ-.

33 Celle qu'on peut trouver dans le troisième élément n'apparaît que par nécessité de jonction, quand l'article défini sing. *B* est suivi de ⲃ, ⲗ, ⲙ, ⲛ, ⲣ, ou du glide (ϵ)ⲓ ou ⲟⲩ.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

vétatif ; mais on remarquera surtout que *B* ϕⲁⲓ, tonique et absolu, doit être clairement distingué, par l'orthographe, de l'article démonstratif *B* ⲡⲁⲓ-, atone ou mi-tonique (sans parler même de l'article défini ⲡ-., non vocalisé), assez étroitement lié au nom le suivant, dont une syllabe est pleinement tonique (ou mi-tonique s'il est à l'état construit).

On reprendra ici l'examen de la terminologie utilisée, autrefois et jusqu'à maintenant, pour désigner *S* ⲡⲱϥ. Presque tous les coptisants le qualifient de « pronom possessif », et certains ajoutent là, « absolu » [35] ou « primaire » [36]. Rares sont ceux qui voient en ⲡⲱϥ un « préfixe possessif » [37] ou même un « article possessif » [38].

Quant à ⲡⲉϥ-, si la plupart des auteurs qui en font état, dès 1899 déjà (Steindorff) et jusqu'à ce jour, l'ont appelé « article possessif » (dénomination qui paraît évidente à cause de la fonction de ⲡⲉϥ-, très similaire à celle de l'article défini) [39], il y en a eu plusieurs cependant qui l'ont nommé « pronom possessif » [40] (sans doute à cause de sa relation visible avec le pronom possessif ⲡⲱϥ), quand ils n'ont pas cru devoir ajouter à cette appellation le complément « adjectival » (cf. *supra,* p. 289, et *infra*) [41]. On trouve encore là, mais rarement, « préfixe possessif » [42], ou même « adjectif possessif » [43], terminologie cependant peu éclairante.

Qu'est d'ailleurs, en particulier, l'« adjectif » en grammaire copte ? Utilisé parfois dans les ouvrages anciens traitant de ce domaine, ce terme, trop ambigu en copte, est le plus souvent évité aujourd'hui. Il est intéressant de noter les étonnantes fluctuations dans l'usage de ce mot par W. E. Crum, coptisant pourtant fort expérimenté, à l'intérieur de son *Coptic Dictionary*, publié entre 1929 et 1939 [44]. Dans sa première livraison, Crum considère certes comme « adj. » les entités qui se « collent » directement aux noms qu'elles « qualifient » en quelque sorte, entités suivant directement ces noms (par exemple, après *S* ⲥⲧⲟⲓ, ⲥϯ' « odeur », les « adj. » ⲁⲛ « agréable » ou ⲃⲱⲱⲛ « mauvais », respectivement dans ⲥϯⲁⲛ « parfum », ⲥϯⲃⲱⲱⲛ « puanteur »). Mais pour Crum, sont « adj. » encore et surtout les noms acquérant une fonction adjectivale grâce à la présence d'un ⲛ̄- de relation, placé avant eux (par exemple Crum, 1939, p. 6b *S* ⲁⲗⲁⲩ dans ⲛ̄ⲁⲗⲁⲩ « blanc », 35a ⲃⲟⲗ dans ⲛ̄ⲃⲟⲗ « extérieur », 57a ⲉⲛⲉϩ dans ⲛ̄ⲉⲛⲉϩ « éternel », 78a *B* ⲉ̀ⲙⲓ, *S* ⲉⲓⲙⲉ, dans *B* ⲛ̀ⲉ̀ⲙⲓ « savant ») [45], en particulier ceux qui

34 Cf. *supra*, p. 293.

35 Stern, 1880 ; Steindorff, 1899 ; Asmus, 1904 ; Schmidt, 1905 ; Till, 1928 ; Steindorff, 1951 ; Funk, 1987 ; Layton, 1989 ; Satzinger, 1992 ; pour Layton, 1989, d'ailleurs, ⲧⲁ' est également absolu.

36 Vergote, 1983a et b : « pronom possessif primaire, à l'état pronominal » ; cet auteur oppose ⲡⲱϥ à ⲧⲉϥ- « pronom possessif secondaire ».

37 Spiegelberg, 1921 (cela parce qu'il le relie fortement à ⲧⲉϥ- : ainsi ⲡⲱϥ est-il l'« absolutes Possessivpräfix », ⲧⲉϥ- le « Possessivpräfix », simplement) ; Thomassen, Painchaud, 1989 (pour qui ⲧⲁ' est également un « préfixe possessif »).

38 Černý, 1976 (cela parce qu'il le relie fortement à ⲧⲉϥ- : ainsi ⲡⲱϥ est-il le « possessive article used absolutely », et ⲧⲉϥ- le « possessive article », simplement).

39 Schmidt, 1905 (p. 65*) et 1909 (p. 32*) précise cependant ceci : « ⲧⲉ= pronominales Element zur Bildung des m. Singular des Possessivartikels ».

40 Stern, 1880 (« *pronomen possessivum conjunctum* », par opposition à ⲧⲁ' « *pronomen possessivum absolutum* »), Crum, 1939 (« possessive pronoun with suffixes », par opposition à ⲧⲁ' « possessive pronoun as noun »), Malinine *et al.*, 1956 ; Giversen, 1963 ; Vergote, 1983a et b (« pronom possessif secondaire »).

41 Thompson, 1924 ; Satzinger, 1992.

42 Spiegelberg, 921 ; cf. aussi Polotsky, 1985, p. 91 et 93 : « Possessivpräfix... verbunden » (ⲡⲱϥ étant alors le « Possessivpräfix... frei »). Mais cf. *supra*, p. 289.

43 Mallon, 1907 ; Chaîne, 1933 ; Plumley 1948 ; Steindorff, 1951 ; terminologie que, cependant, Polotsky, 1985, p. 95, tend à considérer comme acceptable dans une certaine mesure.

44 1929 : ⲁ - ⲉⲓⲱ̈ⲉ (= p. 1-88) ; 1930 : ⲉⲓⲱ̈ⲉ - ⲛⲟⲩⲥⲥ̄ (= p. 89-252) ; 1932 ⲛⲟⲩⲥⲥ̄ - ⲧⲱⲕ (= p. 253-404) ; 1934 : ⲧⲁⲕⲟ - ⲱ̈ⲱⲛⲧ̄ (= p. 405-572) ; 1937 : ⲱ̈ⲁⲛⲧⲉ - ϩⲱⲥⲡ̄ (= p. 573-744) ; 1939 : ⲭ - fin et index (= p. 745-953). Le soussigné doit cette information détaillée à l'obligeance de H. Quecke, à qui il exprime ici sa très vive reconnaissance.

45 Cependant, en 3b déjà, Crum, 1939 s'exprime de manière plus nuancée, déclarant, non pas « adj. », mais « as adj. », ⲁⲗ dans *S* ⲛ̄ⲁⲗ « sourd » ; de même plus loin (dès le début de ⲥ- et de plus en plus systématiquement), par exemple « as adj. » 53a *S* ⲛ̄ⲥⲃⲓϩⲛ « misérable », 56a *S* ⲛ̄ⲉⲙⲛ̄ⲧ « occidental », 60a *S* ⲙ̄ⲡⲧⲉⲥϩⲧ « inférieur », etc.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sont précédés du préfixe de négation ⲁⲧ- (par exemple 14a *S* ⲛ̄ⲁⲧⲁⲡⲉ « sans tête », 17a ⲛ̄ⲁⲧⲁⲣⲏⲁ= « sans limite »), catégorie que, cependant, il cesse de placer dans ses « adjectifs » dès le début de sa lettre ⲃ (p. 31a). Dans sa seconde livraison (p. 89-252), il poursuit son évolution dans la même direction, déclarant en particulier « adj. » par exemple p. 97b *B* ⲛ̀ⲁⲧⲭⲱ ⲉⲃⲟⲗ « impardonnable », 109a *S* ⲛ̄ⲁⲧⲕⲓⲙ « inébranlable », 111b *B* ⲛ̀ⲁⲧⲕⲏⲛ « durable », 129a *S* ⲛ̄ⲁⲧⲕⲧⲟϥ « irrévocable », 131b *B* ⲛ̀ⲁⲧⲕⲁϩⲓ « sans terre », 146b *S* ⲛ̄ⲁⲧⲗⲁⲁⲩ « sans rien », 160a *S* ⲛ̄ⲁⲧⲙⲟⲩ « immortel », 162b *S* ⲛ̄ⲁⲧⲙⲟⲕⲙⲉⲕ « inconcevable », 164a *B* ⲛ̀ⲁⲧ̀ⲙⲕⲁϩ « sans souffrance », 179b *S* ⲛ̄ⲁⲧⲙ̄ⲡⲱⲗ « indigne », 197a *S* ⲛ̄ⲁⲧⲙⲁⲁⲩ « sans mère », 198a *S* ⲛ̄ⲁⲧⲙⲟⲟⲩ « sans eau », 221a *B* ⲛ̀ⲁⲧⲛⲏⲃ « sans maître », 222a *S* ⲛ̄ⲁⲧⲛⲟⲃⲉ« sans péché », 224b *S* ⲛ̄ⲁⲧⲛ̄ⲕⲟⲧⲕ « qui ne dort pas », 226b *S* ⲛ̄ⲁⲧⲛⲟⲉⲓⲛ « inébranlable », 246b *S* ⲛ̄ⲁⲧⲛⲁϩⲧⲉ « incroyant », mais se contentant ailleurs de « as adj. », pour (par exemple) 116b *B* ⲛ̀ⲁⲧⲭⲣⲉⲙⲡⲉⲙ « docile », 118b *B* ⲛ̀ⲁⲧⲕⲱⲣϥ « qu'on ne peut abolir », 118b *S* ⲛ̄ⲁⲧⲕⲣⲟϥ « sincère », 118a *S* ⲛ̄ⲁⲧⲙⲏⲥⲉ « sans intérêts », 203b *B* ⲛ̀ⲁⲧⲙⲓⲱⲓ « préservé des combats », 205b *S* ⲛ̄ⲁⲧⲙⲟⲟⲱⲉ« impraticable ». Dès la troisième livraison (p. 253-404), les ⲛ̄ⲁⲧ- sont presque tous sortis de la catégorie des « adj. » [46], et sont traités en « as adj. » plutôt que « adj. », comme la plupart des autres constructions avec ⲛ̄- suivi d'un nom, pour rendre l'adjectif (par exemple 255a *S* ⲛ̄ⲟⲙⲉ « boueux », 256b *S* ⲛ̄ⲟⲥⲉ « dommageable », 296a *S* ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲙⲁⲟ « riche », 315b *S* ⲛ̄ⲥⲁⲉⲓⲉ « beau », 332b *S* ⲛ̄ⲥⲟⲗⲥⲭ̄ « consolant », 359b *S* ⲛ̄ⲥⲟⲉⲓⲧ « renommé », 376b *S* ⲛ̄ⲥⲓⲱⲉ « amer », 388a *S* ⲛ̄ⲥⲟⲃ « fou ») [47] ; restent « adj. », bien sûr, des cas évidents comme 253a *S* ⲟ « grand » [48]. La quatrième livraison (p. 405-572) suit pratiquement les mêmes principes que la troisième (en particulier, y sont « adj. » seulement 424a *SB* etc. ⲧⲏⲣ= « tout », 438b *S* ⲛ̄ⲧⲉⲧ ϩⲏⲧ « digne de confiance », 470a *S* (ⲛ̄)ⲟⲩⲁⲁ= « seul, unique », 476b *S* ⲛ̄ⲟⲩⲱⲃⲱ̄« blanc », 494a *S* (ⲛ̄)ⲟⲩⲱⲧ « unique », 525b *S* ⲛ̄ⲣⲉϥⲧ ⲱⲛϩ̄ « vivifiant », 544b *S* ⲛ̄ⲱⲁⲓ̀ « nouveau »). Dès la cinquième livraison (p. 573-744), qui traite tous les ⲛ̄ⲁⲧ- comme la quatrième, les « adj. » deviennent progressivement un peu plus fréquents (ainsi 577b *S* ⲛ̄ⲱⲡⲓⲏⲧ « modeste », 585b *S* (ⲛ̄)ⲱⲓⲣⲉ « petit », 586a *S* ⲛ̄ⲱⲣⲱ « (femme) qui a ses règles », 568b *S* ⲛ̄ⲱⲁⲣⲕⲉ « de basses eaux », 590b *S* ⲛ̄ⲉⲱⲱⲧ « marchand » [adj.], « de commerce », 635b *S* ⲛ̄ϩⲁⲉ « dernier », 660b *S* ⲛ̄ϩⲁⲕ « sobre », 670a *B* ϩⲁⲗⲱⲗⲓ « frivole », 722b *B* ⲛⲉϸⲑⲁⲓ « obèse », 742b *B* ϩⲱⲥ « froid »). La sixième et dernière livraison (p. 745-844) voit se prolonger cette nouvelle tendance (ainsi sont « adj. » 794a *S* ⲛ̄ⲥⲓⲟⲩⲉ « secret », 799b *S* ⲛ̄ⲥⲁⲁⲥⲉ « dur », 818a *S* ⲛ̄ⲫⲙⲏ « de jardinier », 821b *S* ⲛ̄ⲫⲱⲛ « doux », 824a *S* ⲛ̄ⲫⲁⲛⲁϩ« estropié », 835b *S* ⲛ̄ⲫⲁⲩⲟⲛ « servile », 836a *S* ⲛ̄ⲫⲟⲟⲩⲛⲉ « (fait) en fibre de sac », les « as adj. » restant cependant, dans des cas similaires, de beaucoup plus fréquents) [49].

Quoi qu'il en soit, il est symptomatique et éclairant de constater ce qui suit. Stern (1880), dans son registre « Inhalt » (p. XVII), ne fait apparaître la catégorie « adjectif » nulle part, mais on trouve mentionné dans son « Sachregister » (p. 465), « *adjectiva...*, *adjectiva privativa...*,

46 Exceptions, par exemple 265b *S* ⲛ̄ⲁⲧⲡⲱⲱⲛⲉ « inamovible », 272b *S* ⲛ̄ⲁⲧⲡⲱⲣⲁ̄ « indivisible », 284a *S* ⲛ̄ⲁⲧⲡⲉϩⲧ ⲥⲛⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ « sans verser le sang », etc.

47 Cas inverses, restés « adj. » : 259b *S* ⲛ̄ⲧⲡⲉ « supérieur », 294b *S* ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ « humain ».

48 On trouve même parfois des qualitatifs classés comme « adj. », ainsi 322a *B* ⲥⲟⲩⲃⲏⲧ « circoncis ».

49 Par exemple 760a *B* ⲛ̀ⲁⲉⲃⲥ « de braise », 784b *S* ⲛ̄ⲁⲱⲱⲣⲉ « fort », 799b *S* ⲛ̄ⲁⲁⲁⲉ « hostile », 807b *S* ⲛ̄ⲫⲁⲗⲉ « impotent », 829b *S* ⲛ̄ⲫⲱⲣϩ̄ « nocturne », 840a *S* ⲛ̄ⲫⲓⲁ « manuel » (adj.).

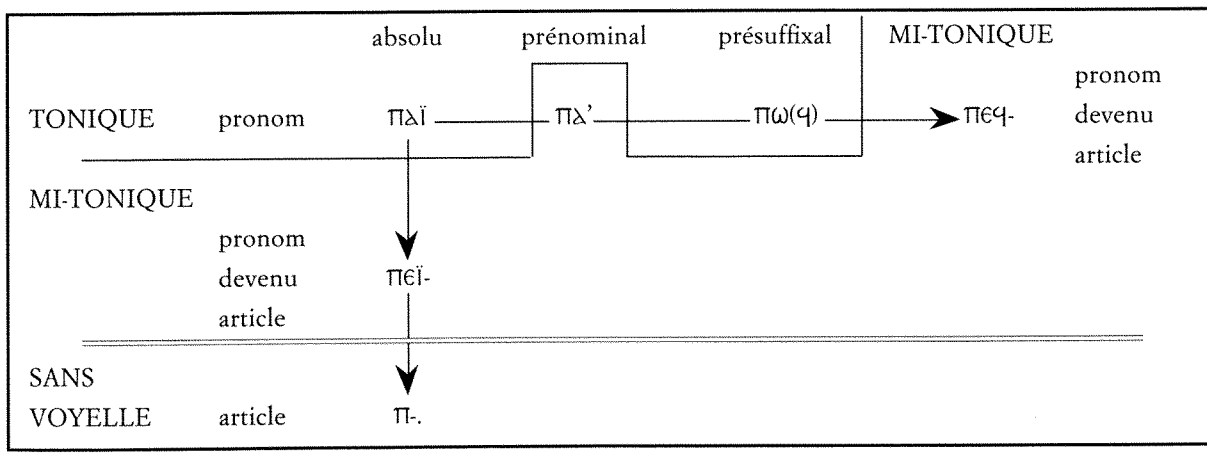
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

adjectiva als Attribut... *adjectiva* als Prädicat... ». Mallon, 1907, dans sa « table des matières », p. X, présente un « Chap. III. Adjectifs et pronoms possessifs » et un « Chap. IV. Adjectifs et pronoms démonstratifs », puis un « Chap. VIII. Des adjectifs en particulier ». Steindorff, 1930, a un « Inhaltsverzeichnis » où l'on trouve sous la rubrique « Nomina », p. XV, « 2. *Adjectiva* ». Dans l'« Inhaltsverzeichnis » de Till, 1955, p. 5-7, la catégorie « adjectif » n'apparaît nulle part, mais on trouve dans son « Sachregister », p. 353, Adjektiv..., griechisch... ». Vergote 1983a, « table des matières », p. 248, mentionne « § 189, l'adjectif et ses substituts » [50]. Shisha-Halevy, 1988, lui, présente p. V-VI une « table of contents » où il n'est question d'« adjectifs » qu'à propos des « Adjektive Verbs » (*S* ⲛⲁⲛⲟⲩϩ=, ⲛⲁϣϣ= etc., p. 196), catégorie très différente de celles qui ont été mises en discussion plus haut [51].

Le soussigné, quant à lui, tendrait à ne qualifier d'« adjectifs », en copte, que ceux qui, placés immédiatement après le nom qu'ils qualifient, n'en sont séparés par rien, donc pas même par quelque ⲛ̄- de relation [52].

Conclusion

En revenant au propos initial de cette étude, il semble qu'on pourra judicieusement grouper étroitement ensemble les trois « démonstratifs » (seulement démonstratifs, *S* ⲡⲁⲓ̈, ⲡⲉⲓ̈-, ⲡ-.) [53], et les trois « possessifs » (en fait, démonstratifs-possessifs, *S* ⲡⲁ', ⲡⲱϥ, ⲡⲉϥ-) [54] coptes (vus ici, par motif de simplification, en langue copte saïdique seulement, cf. *supra,* p.286), d'une manière qui apparaîtra le mieux, peut-être, par le schéma suivant :



50 Cet auteur s'exprime ainsi, au début de cette section 189, p. 206 : « l'adjectif n'est pas une catégorie vivante du copte. Il y est remplacé par différentes espèces d'*adjunctum* ».

51 Dans la catégorie de ses « adjective verbs », il énumère ceci : ⲛⲁⲛⲟⲩϥ « (il) est bon », ⲛⲁϣϣϥ « (il) est nombreux », ⲛⲁⲁ (ⲁ)ϥ « (il) est grand », ⲛⲉⲥϣϥ « (il) est beau », ⲛⲉϭϣϥ « (il) est laid ».

52 Seraient donc « adjectifs » uniquement ceux-ci (entre parenthèses étant ceux qu'on trouve également précédés du ⲛ̄- de relation) : *S* ⲁⲛ « agréable », (ⲁⲥ « vieux »), ⲃⲱϣⲛ « mauvais », ⲕⲟⲩⲓ̈ « petit », ⲗⲁⲗⲩ « aucun », (*F* ⲙⲟⲩⲟⲩⲓ « nouveau »), *S* ⲙⲁⲩⲁⲁ= « seul, unique », (ⲙ̄ⲙⲉⲓⲧ « septentrional »), ⲛⲓⲙ « tout », ⲛⲟⲩϥⲉ « bon », (ⲛⲟϭ « grand »), ⲟ « grand », (ⲣ̄ⲣⲟ « royal »), (ⲣⲏⲥ « méridional »), ⲣⲁϣ « doux », ⲧⲏⲣ= « tout », (ⲟⲩⲁⲁ= « seul, unique »), (ϣ)ⲏⲙ « petit »), (ϣ)ⲙ̄ⲙⲟ « étranger »).

53 Il paraît le plus commode et le mieux indiqué de continuer à les nommer (ou de les nommer désormais) ainsi : ⲡⲁⲓ̈ pronom démonstratif, ⲡⲉⲓ̈- article démonstratif, ⲡ-. article défini.

54 Il paraît le plus commode et le mieux indiqué de continuer à les nommer (ou de les nommer désormais) ainsi : ⲡⲁ' pronom possessif, forme prénominale, ⲡⲱϥ pronom possessif, forme (ⲡⲱ=) présuffixale, ⲡⲉϥ- article possessif.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Bibliographie

ALLBERRY (C.R.C.), 1938. *A Manichaean Psalmbook, Part II, with a Contribution by Hugo Ibscher*, Stuttgart, (cf. p. 19*).

ASMUS (H.), 1904. *Über Fragmente im mittelägyptischen Dialekt*, Goettingue (cf. p. 41 sq., 44).

ATTRIDGE (H.W.) éd., 1985. *Nag Hammadi Codex I (the Jung Codex), Introduction, Texts, Translations, Indices*, Leyde (cf. p. 356 sq.).

BAILLY (A.), 1950. *Dictionnaire grec-français, rédigé avec le concours de E. Egger* (édition revue par L. Séchan, P. Chantraine...), Paris.

BÖHLIG (A.), WISSE (F.), LABIB (P.), 1975. *Nag Hammadi Codices III/2 and IV/2, the Gospel of the Egyptians (the Holy Book of the Great Invisible Spirit), Edited with Translation and Commentary*, Leyde (cf. p. 215).

ČERNÝ (J.), 1976. *Coptic Etymological Dictionary*, Cambridge, (cf. p. 103-106, 123-125, 176 sq., 180).

CHAÎNE (M.), 1933. *Éléments de grammaire dialectale copte*, Paris (cf. p. 167-178).

CHERIX (P.), 1982. *Le concept de notre grande puissance (CG VI/4), texte, remarques philologiques, traduction et notes*, Goettingue (cf. p. 76).

CRUM (W.E.), 1939. *A Coptic Dictionary*, Oxford (cf. p. 258-260).

DUBOIS (J.), *et al.*, 1973. J. DUBOIS, M. GIACOMO, L. GUESPIN, C. et J.-B. MARCELLESI, J.-P. MÉVEL, *Dictionnaire de linguistique,* Paris.

EMMEL (S.) éd., 1984. *Nag Hammadi Codex III/5, the Dialogue of the Savior*, Leyde (cf. p. 106).

FUNK (W.-P.), 1971. *Die zweite Apokalypse des Jakobus aus Nag-Hammadi-Codex V, neu herausgegeben und kommentiert*, Dissertation zur Erlangung des akademischen Grades doctor theologiae (Dr. theol.), Berlin (cf. p. 70, 72).

FUNK (W.-P.), 1987. « Koptische Isoglossen im oberägyptischen Raum,
3. Die Konjugationsformen des Konditionals.
4. Die Pluralform des absoluten Possessivpronomens »,
ZÄS 114, p. 45-54.

FUNK (W.-P.), SMITH (R.), 1990. « John 10:7 - 13:38 in Subachmimic », dans W. BRASHEAR, W.-P. FUNK, J.M. ROBINSON, R. SMITH, *The Chester Beatty Codex AC 1390, Mathematical School Exercises in Greek and John 10:7 - 13:38 in Subachmimic*, Louvain, Paris, p. 57-137 (cf. p. 127-130).

GIVERSEN (S.), 1963. *Apocryphon Johannis, the Coptic Text of the Apocryphon Johannis in the Nag Hammadi Codex II, with Translation, Introduction and Commentary*, Copenhague (cf. p. 114).

BIFAO 94 (1994), p. 287-301 Rodolphe Kasser
Démonstratif et possessifs en copte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

GIVERSEN	Voir PEARSON.
KASSER (R.), 1964.	*Compléments au dictionnaire copte de Crum*, Le Caire (cf. p. 43).
KASSER (R.), 1966.	« Compléments morphologiques au dictionnaire de Crum, le vocabulaire caractéristique des quatre nouveaux dialectes coptes : *P, M, H,* et *G* », *BIFAO* 64, p. 19-66 (cf. p. 35 sq.).
KASSER (R.) *et al.*, 1975.	R. KASSER, M. MALININE, H.-C. PUECH, G. QUISPEL, J. ZANDEE, avec la collaboration de W. VYCICHL et R. McL. WILSON, *Tractatus tripartitus, pars II, De creatione hominis, pars III, De generibus tribus, Codex Jung f. LII v. - LXX v.* (p. 104-140) ; *Oratio Pauli apostoli, Codex Jung, f. LXXII* (?) (p. 143?-144?) ; *Evangelium veritatis, supplementum photographicum,* Berne (cf. p. 317 sq.).
KASSER	Voir MALININE.
KRAUSE (M.), LABIB (P.), 1971.	*Gnostische und hermetische Schriften aus Codex II und Codex VI*, Glückstadt (cf. p. 213).
KRAUSE (M.), 1973.	« Neue Texte, die Paraphrase des Sêem, der Zweite Logos des grossen Seth, die Petrusapokalypse, die Drei Stelen des Seth », dans F. ALTHEIM, R. STIEHL (éd.), *Christentum am Roten Meer*, Berlin, New York, vol. II, p. 1-229 (cf. p. 207).
LABIB	Voir BÖHLIG, WISSE, KRAUSE.
LAYTON (B.), 1989.	*Nag Hammadi Codes II, 1-7, Together with XIII, 2*, Brit. Lib. Or. 4926 (1), and P. Oxy. 1, 654, 655, with Contributions by Many Scholars*, Leyde (cf. vol. 2, p. 269).
MALININE (M.) *et al.*, 1956.	M. MALININE, H.-C. PUECH, G. QUISPEL, *Evangelium veritatis, Codex Jung f. VIII v. - XVI v. (p. 16-32), f. XIX r. - XXII r. (p. 37-43)*, Zurich (cf. p. 118).
MALININE (M.) *et al.*, 1963.	M. MALININE, H.-C. PUECH, G. QUISPEL, W.C. TILL, avec la collaboration de R. McL. WILSON et J. ZANDEE, *De resurrectione (Epistula ad Rheginum), Codex Jung f. XXII r. - f. XXV v. (p. 43-50)*, Zurich, Stuttgart (cf. p. 70).
MALININE (M.) *et al.*, 1968.	M. MALININE, H.-C. PUECH, G. QUISPEL, W.C. TILL, R. KASSER, avec la collaboration de R. McL. WILSON et J. ZANDEE, *Epistula Iacobi apocrypha, Codex Jung f. I r. - f. VIII v. (p. 1-16)*, Zurich, Stuttgart (cf. p. 135).
MALININE	Voir KASSER.
MALLON (A.), 1907.	*Grammaire copte, avec bibliographie, chrestomathie et vocabulaire* (2e éd.), Beyrouth (cf. p. 24, 36, 39 sq., 42).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

MAROUZEAU (J.), 1951. *Lexique de la terminologie linguistique, français - allemand - anglais - italien*, Paris.

ORLANDI (T.), QUECKE (H.), 1974. *Papiri della Università degli studi di Milano (P. Mil. copti)*, vol. V, *Lettere di San Paolo in copto ossirinchita, edizione, commento e indici di T. Orlandi, contributo linguistico di H. Quecke,* Milan (cf. p. 132).

PAINCHAUD Voir THOMASSEN.

PEARSON (B.A.), GIVERSEN (S.), 1981. *Nag Hammadi Codices IX and X,* Leyde (cf. p. 359).

PLUMLEY (J.M.), 1948. *An Introductory Coptic Grammar (Sahidic Dialect)*, Londres (cf. p. 26 sq., 37).

POLOTSKY (H.J.), 1949. « Une question d'orthographe bohaïrique », *BSAC* 12, p. 25-35 (cf. p. 29 sq.).

POLOTSKY (H.J.), 1962. (compte rendu de) W.C. TILL, *Koptische Grammatik (saidischer Dialekt), mit Bibliographie, Lesestücken und Wörterverzeichnissen*, 2., verb. Auflage, Leipzig, *Orientalistische Literaturzeitung* 57, p. 478-481.

POLOTSKY (H.J.), 1985. « Die koptischen Possessiva », *Enchoria* 13, p. 89-96 (cf. p. 89).

PUECH Voir KASSER, MALININE.

QUECKE Voir ORLANDI.

QUISPEL Voir KASSER, MALININE.

SATZINGER (H.), 1992. « On Definiteness of the Coptic Noun », dans *Actes du IV^e congrès copte, Louvain-la-Neuve, 5-10 septembre 1988* (éd. M. RASSART-DEBERGH, J. RIES) II, *De la linguistique au gnosticisme,* Louvain-la-Neuve, p. 74-78 (cf. p. 75 sq.).

SCHENKE (H.-M.), 1981. *Das Matthäus-Evangelium im mittelägyptischen Dialekt des Koptischen (Codex Scheide)*, Berlin (cf. p. 160, 163, 166 sq., 171 sq.).

SCHENKE (H.-M.), 1991. *Apostelgeschichte 1, 1 - 15, 3 im mittelägyptischen Dialekt des Koptischen (Codex Glazier)*, Berlin (cf. p. 212 sq., 217, 220).

SCHMIDT (C.), 1905. *Acta Pauli aus der Heidelberger koptischen Papyrushandschrift Nr. 1* (2^e éd.), Leipzig (cf. p. 64*-65*).

SCHMIDT (C.), 1919. *Gespräche Jesu mit seinen Jüngern nach der Auferstehung*, Leipzig (cf. p. 31*-32*).

SHISHA-HALEVY (A.), 1988. *Coptic Grammatical Chrestomathy, a Course for Academic and Private Study*, Louvain (cf. p. 168 sq., 206-210).

SMITH Voir FUNK.

BIFAO 94 (1994), p. 287-301 Rodolphe Kasser
Démonstratif et possessifs en copte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

SPIEGELBERG (W.), 1921. *Koptisches Handwörterbuch*, Heidelberg (cf. p. 90 sq.).

STEINDORFF (G.), 1899. *Die Apokalypse des Elias, eine unbekannte Apokalypse und Bruchstücke der Sophonias-Apokalypse*, Leipzig (cf. p. 178, 180).

STEINDORFF (G.), 1930. *Koptische Grammatik, mit Chrestomathie, Wörterverzeichnis und Literatur*, Berlin (cf. p. 43-45, 73).

STEINDORFF (G.), 1951. *Lehrbuch der koptischen Grammatik*, Chicago (cf. p. 45-47, 72).

STERN (L.), 1880. *Koptische Grammatik*, Leipzig.

THOMASSEN (E.), PAINCHAUD (L.), 1989. *Le Traité Triparti (NH 1, 5), texte établi, introduit et commenté ; traduit par L. PAINCHAUD et E. THOMASSEN*, Québec (cf. p. 491).

THOMPSON (H.), 1924. *The Gospel of St. John According to the Earliest Coptic Manuscript, Edited with a Translation*, Londres (cf. p. 47).

TILL (W.C.), 1928. *Achmimisch-koptische Grammatik*, Leipzig, 1928 (cf. p. XII-XIII, 64 sq., 71-73, Wörterverzeichnis... p. 12).

TILL (W.C.), 1955. *Koptische Grammatik (saidischer Dialekt), mit Bibliographie, Lesestücken und Wörterverzeichnissen*, Leipzig (cf. p. 97-100).

TILL (W.C.), 1960. « La séparation des mots en copte », *BIFAO* 60, p. 151-170.

TILL (W.C.), 1961. *Koptische Dialektgrammatik, mit Lesestücken und Wörterbuch* (2e éd.), München (cf. p. 13, 29 sq.).

TILL Voir MALININE.

VERGOTE (J.), 1983a. *Grammaire copte, IIa, morphologie syntagmatique, syntaxe, partie synchronique*, Louvain (cf. p. 116, 121 sq., 126-128).

VERGOTE (J.), 1983b. *Grammaire copte, IIb, morphologie syntagmatique, partie diachronique*, Louvain (cf. p. 186 sq., 195).

VYCICHL (W.), 1983. *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, Louvain (cf. p. 133, 135, 138, 157 sq., 203-210).

WESTENDORF (W.), 1977. *Koptisches Handwörterbuch, bearbeitet auf Grund des Koptischen Handwörterbuchs von Wilhelm Spiegelberg*, Heidelberg (cf. p. 115 sq., 118, 143 sq., 216 sq., 220).

WISSE Voir BÖHLIG.

WORRELL (W.H.), 1934. *Coptic Sounds,* Ann Arbor.

ZANDEE Voir KASSER.

ZOEGA (G.), 1810. *Catalogus codicum copticorum manu scriptorum qui in Museo Borgiano Velitris adservantur. Opus posthumum...*, Rome.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net